DEVANT

Pierre Bleue DOMESTIQUE Traitement algicide pour piscine Contrôle les algues dans l'eau des piscines

CONTENU NET 750g

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS GARANTIE :

Cuivre comme métal 25.2% Sulfate de cuivre pentahydraté 99% NO. D'HOMOLOGATION 25435 L.P.A.

AVERTISSEMENT

Des dépôts de sels de cuivre peuvent tacher les surfaces de la piscine Des niveaux excessifs de cuivre augmenteront cette probabilité

Danger Poison Corrosif aux yeux

<u>Sigle poison à insérer</u>

(2246254082) 41 de Castille Vimont, Laval (Québec) H7K 1T2

VERSO

MODE D 'EMPLOI

Pierre bleue prévient la croissance des algues dans l'eau. Pierre bleue, lorsque appliqué à une piscine contaminée, tuera graduellement les algues (après plusieurs jours). La dose initiale et les applications subséquentes de Pierre bleue dépendront des conditions de l'eau, de la quantité d'algues et de l'utilisation faite de la piscine.

1. Pour de meilleurs résultats, maintenir les niveaux recommandés du pH, de l'alcalinité totale, de la dureté (en calcium), du chlore (ou autres désinfectants homologués) et du cuivre. Surveiller ces paramètres principaux en utilisant une trousse d'analyse appropriée.

Chlore libre disponible	pH idéal	Alcalinité totale	Dureté (en calcium)
Entre $1.0 - 3.0$	Entre 7.2 – 7.8	Entre 100 – 120 ppm	Entre 200 – 300 ppm

- 2. Dans les eaux qui ne renferment pas d'algue visible la dose initiale sera de 40g de Pierre Bleue par 10,000 L d'eau de piscine (équivalent à 1ppm de cuivre)
- 3. Traitement hebdomadaire

Dissoudre la quantité requise de Pierre Bleue dans environ 500 ml d'eau tiède, puis verser directement dans l'écumoire. La dose d'entretien hebdomadaire de Pierre Bleue doit maintenir un niveau de 0.5 à 1ppm de cuivre.

N.B.: Au besoin, des mesures correctives devront être prises afin d'éviter la formation de tartre et/ou de taches. Lors de la première utilisation: dissoudre 6 fois la quantité prescrite (voir le tableau des quantités) de PIERRE BLEUE dans environ 500 ml (16oz) d'eau tiède puis verser directement dans l'écumoire.

4. Traitement annuel

Tout d'abord, et ce par analyse chimique, vous devez procéder à un équilibrage de l'eau.

Modèle de piscine		QuantitésML	C à thé
Hors terre	15X4	2.5ml	3/8 c à thé
	18X4	3.0ml	½ c à thé
	21X4	3.5ml	5/8 c à thé
	24X4	4.0ml	¾ c à thé
	27X4	4.5ml	7/8 c à thé
Creusée (dimension)	16X32	5.0ml	1 c à thé

PRÉCAUTIONS

- Cause une irritation sévère des yeux et de la peau
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Dangereux s'il est ingéré
- Ne pas mélanger à un autre produit chimique
- Éviter tout contact avec les yeux et la peau
- Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter
- Ne pas le réutiliser

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisation de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))